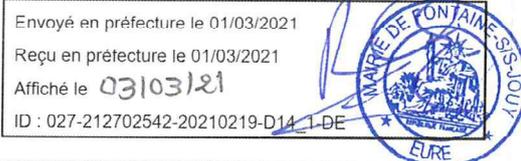


COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY
Délibération du Conseil municipal du 19 février 2021



Conseil municipal du	19 Février 2021	Délibération N°	2021-0014
----------------------	-----------------	-----------------	-----------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Déborah DOMINGUEZ, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Ludovic SOULARD, Alain MIMEAU, Jacky CAPEL, Jean-Nicolas MASSON,

Absents représentés : Mme Anne-Maité TURMEL, Ingrid MARCELPOIL, MM. Franck LAMBLARDY, Matthieu MARCAL

Pouvoirs : Mme Anne-Maité TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY, Mme Ingrid MARCELPOIL a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE

Membres en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13
Conseil convoqué le 12/02/2021 Secrétaire : M. Ludovic SOULARD

Travaux de broyage - forêt communale

L'ONF a proposé des actions de broyage de cheminement d'exploitation et de sylviculture dans la forêt communale de Fontaine sous Jouy sur les parcelles n° 1,4,5,6,7 et 8 pour l'année 2021,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 12 voix pour et 1 abstention (A-M TURMEL) d'autoriser Monsieur le Maire à signer le programme d'action des travaux de broyage 2021 par cloisonnement proposé par l'ONF pour un montant de 1 070 HT soit 1207€ TTC.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire

Raphaël NORBLIN